

FÉDÉRATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (AISBL)

Place Albert 1^{er}, 13, B – 6530 Thuin (Belgique), tél : +32.71.59.12.38, Internet : <http://www.fci.be>

RÈGLEMENT POUR LES CONCOURS INTERNATIONAUX DE DOG DANCING DE LA FCI



15 avril 2020

N.B. : Les termes faisant référence aux personnes physiques s'appliquent à tous les genres, au singulier comme au pluriel.

Table des matières

1. GESTION, PARTICIPANTS ET JUGEMENT DES COMPÉTITIONS DE DOG DANCING DE LA FCI5	
1.1 ORGANISATION DE COMPÉTITIONS OFFICIELLES DE DOG DANCING DE LA FCI (COMPÉTITIONS INTERNATIONALES ET CHAMPIONNATS DU MONDE/DE SECTION DE LA FCI).....5	
1.2 RÈGLES NATIONALES RELATIVES AUX COMPÉTITIONS DE DOG DANCING.....5	
1.3 ÉLIGIBILITÉ POUR LA PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX DE LA FCI5	
1.3.1 Éligibilité pour la participation à des compétitions internationales de la FCI (compétition individuelle).....5	
1.3.2 Éligibilité pour la participation à des compétitions internationales de la FCI (compétition individuelle et par équipe).....6	
1.3.3 Santé.....6	
1.3.4 Règlement anti-dopage et relatif à la vaccination.....6	
1.3.5 Agressivité.....7	
1.3.6 Présentation du chien7	
1.3.7 Femelles en chaleur ou allaitantes.....7	
1.3.8 Apparence modifiée.....7	
1.3.9 Stérilisation.....7	
1.3.10 Examen des chiens.....7	
1.3.11 Juges de la FCI8	
1.3.12 Commissaires8	
1.4 ASSURANCE8	
1.5 OBLIGATIONS DU CONDUCTEUR.....9	
1.6 ACCESSOIRES9	
2. DISPOSITIONS PRATIQUES ET ÉQUIPEMENT9	
2.1 TAILLE DE LA PISTE9	
2.2 VIDEOS ET PUBLICATION DU TIRAGE AU SORT DE L'ORDRE DE PASSAGE 10	
2.3 FEUILLES DE POINTS 10	
3. REGLES GENERALES, DISQUALIFICATIONS, FEUILLES DE POINTS10	
3.1 RÈGLES GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONDUCTEURS10	
3.1.1 Accompagnement musical.....10	
3.1.2 Installation et enlèvement des accessoires.....11	
3.1.3 Laisse.....11	
3.1.4 Signaux.....11	
3.1.5 Accompagner le chien pour entrer/sortir de la piste11	
3.2 DISQUALIFICATION 11	

3.3 POINTS.....	12
3.3.1 Présentation.....	12
3.3.2 Contenu.....	13
3.3.3 Interprétation musicale.....	13
3.3.4 Bien-être animal.....	14
3.3.5 Égalité en Compétition "Individuelle"	14
3.3.6 Égalité en Compétition "par équipe".....	14
3.3.7 Scores des tours de qualification et des finales	15
4. HEELWORK TO MUSIC & FREESTYLE.....	15
4.1 HEELWORK TO MUSIC.....	15
4.1.1 Définition de la Position « idéale » en Heelwork.....	15
4.1.2 Difficulté technique.....	15
4.1.3 Positions en Heelwork to Music.....	15
4.2 FREESTYLE.....	19
4.2.1 Difficulté technique.....	19
5. TITRES DE CHAMPION INTERNATIONAL DE LA FCI	19
5.1 CERTIFICAT INTERNATIONAL DE DOG DANCING FREESTYLE (FS) DE LA FCI (FCI-CACID FREESTYLE)	19
5.2 CERTIFICAT INTERNATIONAL DE DOG DANCING HEELWORK TO MUSIC (HTM) DE LA FCI (FCI-CACID HEELWORK TO MUSIC)	19
5.3 TITRE DE CHAMPION INTERNATIONAL DE DOG DANCING HEELWORK TO MUSIC DE LA FCI "FCI-C.I.D.(HTM)" ET TITRE DE CHAMPION INTERNATIONAL DE DOG DANCING FREESTYLE DE LA FCI "FCI-C.I.D.(FS)"	20

L'objectif de ce règlement est d'encourager les propriétaires, entraîneurs et conducteurs à développer et à étendre le champ de leurs compétences en pratiquant le Dog Dancing. Le règlement est conçu de manière à permettre la participation de toutes les races sur un pied d'égalité, tout en garantissant le bien-être du chien.

L'objectif du Dog Dancing consiste -pour un chien et un conducteur- à concevoir et exécuter ensemble une routine accompagnée de musique et présentée avec une coopération évidente entre un chien enjoué et qui travaille bien, et un conducteur qui le soutient. L'entraînement qu'implique la discipline accroîtra l'enthousiasme du chien à répondre à son conducteur et, de ce fait, améliorera son comportement général au quotidien. Les chiens entraînés contribueront à l'acceptation des chiens, de leurs maîtres et des propriétaires de chien dans la société en général.

Ce règlement international est conçu de telle manière que chaque pays conserve ses propres règlements et identité, la FCI fournissant toutefois un ensemble de règlements communs pour les compétitions internationales.

Ce règlement a été conçu dans le but de faire connaître la discipline et de soutenir et promouvoir les compétitions internationales.

1. GESTION, PARTICIPANTS ET JUGEMENT DES COMPÉTITIONS DE DOG DANCING DE LA FCI

1.1 ORGANISATION DE COMPÉTITIONS OFFICIELLES DE DOG DANCING DE LA FCI (COMPÉTITIONS INTERNATIONALES ET CHAMPIONNATS DU MONDE/DE SECTION DE LA FCI)

Chaque pays membre de la FCI décide quels clubs et organisations sont autorisés à organiser une compétition de Dog Dancing de la FCI. Les compétitions internationales de la FCI doivent recevoir l'approbation de la FCI.

1.2 RÈGLES NATIONALES RELATIVES AUX COMPÉTITIONS DE DOG DANCING

En plus du présent règlement, il faut respecter les règles et le règlement du pays organisateur. Cependant, en compétitions internationales, c'est le règlement international qui prévaut. Les compétitions organisées par les OCN au niveau national peuvent l'être dans le cadre de leur règlement national.

1.3 ÉLIGIBILITÉ POUR LA PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX DE LA FCI

Les conducteurs doivent être membres d'un club affilié à une OCN membre de la FCI, et doivent être éligibles pour la participation à la compétition dans leur propre pays.

Si une compétition internationale de Dog Dancing de la FCI est organisée en association avec une exposition canine, il n'y a aucune obligation que le chien soit inscrit à cette exposition. Ceci s'applique aussi bien aux Championnats du Monde qu'aux Championnats de Section de la FCI.

Tous les chiens doivent être inscrits dans le livre des origines d'une OCN affiliée à la FCI, ou d'une organisation avec laquelle la FCI a signé un accord de coopération (AKC, CKC, KC).

Un chien ne peut être inscrit qu'une fois par discipline (Heelwork to Music ou Freestyle); il est autorisé à concourir dans ces deux disciplines, dans le cadre d'une même compétition.

1.3.1 Éligibilité pour la participation à des compétitions internationales de la FCI (compétition individuelle)

L'éligibilité (inscription, affiliation à un club, etc.) pour la participation à des compétitions internationales de Dog Dancing de la FCI ordinaires est définie dans le règlement de l'OCN que le chien représente, et dans celui du pays où se déroule la compétition.

Cependant, un chien qui participe à une compétition internationale de la FCI doit être âgé d'au moins 18 mois. Chaque OCN doit décider des classes de Dog Dancing nationales qu'elle reconnaît avant d'autoriser la participation d'un chien à une compétition internationale de la FCI. L'équipe chien-conducteur doit s'être qualifiée - dans son pays - afin de concourir dans la classe supérieure.

1.3.2 Éligibilité pour la participation à des compétitions internationales de la FCI (compétitions individuelles et en équipe)

Les chiens sont inscrits par leur OCN, qui a la responsabilité d'évaluer l'éligibilité de l'équipe pour la participation au championnat. En nommant l'équipe, l'OCN assume la responsabilité d'évaluer que les chiens de chaque équipe disposent de l'expérience suffisante pour participer au championnat. Un chien qui participe à un Championnat du Monde/de Section de la FCI doit également être âgé d'au minimum 18 mois. Le conducteur doit être âgé d'au moins 14 ans. Chaque OCN peut avoir d'autres restrictions relatives à l'éligibilité du conducteur.

Un conducteur doit concourir pour le pays dont il a la nationalité, ou pour un pays dans lequel il a sa résidence légale. Une fois qu'il a représenté un pays, il n'a plus le droit de le modifier, à moins de disposer de l'autorisation de l'OCN qu'il représentera et de la Commission de la FCI pour le Dog Dancing. En cas de litige, la Commission de la FCI pour le Dog Dancing prendra une décision finale, après vérification de tous les éléments relatifs au litige.

Si une OCN ne dispose pas de commission de Dog Dancing, il est permis qu'une autre organisation de Dog Dancing non-affiliée participe au championnat, à condition que l'OCN du pays en question en donne l'autorisation.

Les inscriptions à tout championnat de la FCI doivent être effectuées par l'OCN membre de la FCI. L'organisateur doit annoncer la date-limite d'inscription auprès de l'OCN. S'il reste encore des places à la date-limite, l'organisateur peut encore accepter des inscriptions d'équipes non-affiliées. Les résultats de ces équipes non-affiliées ne seront pas pris en compte lors de l'établissement du résultat final de l'équipe nationale.

Une équipe nationale inscrite en compétition par équipe doit se composer d'au moins trois et d'au maximum quatre binômes chien-conducteur. Le résultat de l'équipe nationale sera déterminé par la somme des points des trois binômes les mieux classés. Si deux binômes sont à égalité, le score du quatrième binôme seront pris en considération pour établir le classement. S'il y a encore égalité, les règles régissant la résolution des égalités (p 13) seront appliquées.

Si le champion du précédent Championnat du Monde/de Section de la FCI dans chaque discipline (Heelwork to Music ou Freestyle) ne fait pas partie de son équipe nationale, il est autorisé à participer avec son chien dans la « compétition individuelle », sauf s'il a été suspendu par son OCN. Son score ne sera pas inclus dans celui de son équipe nationale. Il ne comptera que pour la « compétition individuelle ». Ceci ne s'applique pas s'il a été sélectionné pour intégrer l'équipe nationale.

1.3.3 Santé

Les chiens atteints de maladies contagieuses, d'infections, d'ankylostomiase, de la gale ou d'autres parasitoses ne peuvent pas participer à des compétitions internationales de Dog Dancing de la FCI, pas plus que les chiens bandés, présentant des sutures ou des pansements.

1.3.4 Règlement anti-dopage et relatif à la vaccination

Les règlements nationaux relatifs à la vaccination et au dopage doivent être respectés, tant ceux du pays que le chien représente que ceux du pays où se déroule la compétition. Ils doivent être publiés sur le site internet du pays où se déroule la compétition.

1.3.5 Agressivité

Les chiens agressifs ne peuvent pas accéder aux infrastructures de la compétition. Si un chien, à quelque moment de la compétition que ce soit (avant, pendant ou après sa performance), mord, tente de mordre, attaque ou tente d'attaquer une personne ou un autre chien, il sera disqualifié par le chef de jury. L'incident est enregistré dans le carnet de travail du chien (si fourni par son pays) et tous les points seront perdus, même si la performance a été réalisée jusqu'au bout. S'il s'agit d'un événement se déroulant sur plusieurs jours, la disqualification vaut également pour les autres jours, le chien ne peut donc plus concourir.

L'incident accompagnera les résultats finaux et un rapport devra être envoyé à l'OCN que le chien représente, ainsi qu'à celle du pays organisateur. En plus de ce qui précède, les règlements nationaux doivent être respectés.

1.3.6 Présentation du chien

Il est interdit de punir le chien pendant la compétition (avant, pendant ou après sa performance). Les punitions physiques sont interdites, ainsi que tout cri agressif à l'adresse du chien. Ce sont les juges qui décident si le conducteur est verbalement ou physiquement agressif envers le chien. S'il y a une agressivité pendant la routine, les juges peuvent l'interrompre. Un conducteur qui punit son chien doit être disqualifié. Toute suspicion de maltraitance d'un chien doit être rapportée au commissaire en chef, qui en informera les juges.

1.3.7 Femelles en chaleur ou allaitantes

Les femelles en chaleur sont admises dans les compétitions internationales, ainsi que dans les championnats du Monde ou de Section **de la FCI**, mais elles seront présentées en fin de programme. Elles doivent être maintenues en dehors des infrastructures de la compétition et de ses abords jusqu'à ce que les autres chiens aient terminé leur performance. Les organisateurs doivent notifier qu'une femelle est en chaleur dès que possible, au plus tard au briefing du matin.

Les femelles gestantes ne sont pas admises dans les compétitions internationales, ni dans les championnats du Monde ou de Section **de la FCI**.

Les femelles ayant mis bas moins de 75 jours avant la compétition doivent également être exclues.

En cas de doute, l'on peut demander au conducteur de fournir un certificat vétérinaire. Chaque OCN peut mettre en place d'autres restrictions dans ce domaine.

1.3.8 Apparence modifiée

Les chiens à la queue ou aux oreilles coupées, ou ceux dont l'apparence a subi une quelconque modification pour raisons esthétiques, ne sont admis que si leur participation respecte les lois du pays que le chien représente, et celles du pays où se déroule la compétition. Toute restriction relative à la modification de l'apparence du chien doit être stipulée dans le règlement national et doit être publiée sur le site internet du pays.

1.3.9 Stérilisation

Les chiens stérilisés sont admis.

1.3.10 Examen des chiens

Si nécessaire, le chef de jury doit examiner les chiens en dehors de la piste avant le début de la compétition. Il peut en outre demander une évaluation vétérinaire, si nécessaire.

Le règlement national peut exiger que tous les chiens soient examinés par un vétérinaire. S'il est déclaré que la santé du chien peut être mise en danger par sa participation, le chef de jury ne doit pas l'autoriser à participer.

1.3.11 Juges de la FCI

Trois ou cinq juges composent le collège de juges, pour toutes les compétitions et championnats internationaux de la FCI. Pour les championnats du Monde de la FCI, de préférence 5. Tous les résultats de tous les juges comptent. L'un des juges du collège de juges est nommé chef de jury. Il agit en tant que président du collège de juges.

Si un incident a lieu durant la compétition qui n'est pas décrit dans le règlement c'est au chef de jury de décider de la manière de procéder, ou de l'évaluer. Le chef de jury peut en débattre avec son collège de juges avant de prendre une décision. Sa décision est définitive et sans appel.

Les juges d'une compétition internationale de Dog Dancing de la FCI doivent disposer de l'expérience nécessaire du jugement du Dog Dancing, ainsi que de la licence dispensée par leur OCN.

En compétition internationale de Dog Dancing de la FCI, l'on exige des juges une expérience correspondant à au moins deux ans ou quinze compétitions ; en championnat du Monde / de Section de la FCI, une expérience d'au moins trois ans est exigée.

Chaque OCN dispose de sa propre liste de juges répondant à ces critères. Le club qui accueille une compétition internationale de la FCI doit vérifier les qualifications de chaque juge repris sur la liste de l'OCN dont dépend le juge. Les juges internationaux de la FCI doivent être capables de s'exprimer dans l'une des 4 langues de travail officielles de la FCI, sauf avis contraire. Cette information doit aussi être communiquée par l'OCN dont dépend le juge.

Inéligibilité due à une suspicion de partialité : c'est le règlement national qui régit ce point.

En compétitions internationales et championnats de la FCI, les règles relatives à l'inéligibilité doivent être respectées.

Pour les compétitions internationales et championnats de la FCI, les juges doivent être invités par le pays organisateur au moins un an à l'avance, si possible.

1.3.12 Commissaires

Il faut nommer un commissaire en chef pour la compétition. Il assume la responsabilité de toutes les dispositions relatives à l'organisation (piste, secrétariat des juges, etc.).

1.4 ASSURANCE

La FCI ne peut être tenue responsable d'aucun dommage causé par l'application de ce règlement de Dog Dancing de la FCI.

Les organisateurs de la compétition doivent se prémunir contre d'éventuels dommages en souscrivant une police d'assurance ou autre.

Les organisateurs doivent disposer d'une assurance-groupe couvrant les juges et les officiels, et d'une assurance en responsabilité civile couvrant les dommages personnels ou matériels relatifs au public, aux officiels et autres personnes extérieures à l'événement.

Le conducteur doit disposer d'une police d'assurance valide couvrant les risques sportifs. Le conducteur/le propriétaire est responsable de tout dommage causé par son chien.

1.5 OBLIGATIONS DU CONDUCTEUR

Ces obligations incombent au conducteur dès son accès dans les infrastructures de la compétition et jusqu'à sa sortie, après la cérémonie de remise des prix.

Tous les conducteurs doivent respecter les règles, règlements et instructions du commissaire en chef.

L'on attend des conducteurs le meilleur des comportements et une tenue vestimentaire appropriée.

Le conducteur peut être disqualifié s'il ne respecte pas les règles ou s'il se comporte de manière inappropriée.

Il est interdit à un conducteur et à son chien d'accéder à la piste pendant sa mise en place ou juste après, sauf s'il en a reçu la permission par une personne autorisée (commissaire ou chef de jury), excepté pendant la durée de l'entraînement qui a été définie pour son équipe.

1.6 ACCESSOIRES

Il est préféré que les chiens réalisent leur performance sans collier. Seul un collier est autorisé ; il peut être décoré, mais sa taille ne peut dépasser les épaules du chien.

Les harnais, vestes, muselières, etc. peuvent être portés en dehors de la piste, si nécessaire, mais si une muselière est utilisée, elle doit permettre au chien de boire et de respirer librement.

Les colliers à clous ou électriques, ou tout autre dispositif ou moyen coercitif, sont interdits. Cette restriction est valable du début à la fin de la compétition.

Un élastique (sur la tête) est permis, pour les races à long poil, afin de leur permettre de voir distinctement. L'objectif est principalement d'améliorer leur vision : l'élastique ne doit pas être considéré comme une décoration.

Il est interdit de grimer le chien avec des paillettes ou de la teinture.

Habiller le chien est interdit.

Si le conducteur ne place ou ne retire pas lui-même ses accessoires, il est de sa responsabilité de se faire accompagner d'un assistant qui s'en chargera. Tout accessoire disposé sur la piste doit être essentiel à la routine et doit être utilisé par le chien. La principale mise en évidence pendant la routine doit toujours concerner le chien et ni les accessoires, ni le costume du conducteur ne doivent jamais éclipser le chien.

2. DISPOSITIONS PRATIQUES ET ÉQUIPEMENT

2.1 TAILLE DE LA PISTE

Les compétitions de championnat du Monde/de Section **de la FCI** doivent toujours être organisées à l'intérieur.

Les compétitions internationales **de la FCI** peuvent être organisées à l'extérieur, si cela est permis par le pays organisateur.

La taille de la piste doit être d'au moins 20 m x 20 m. La piste doit être délimitée. Ce peut être au moyen d'un panneau en dur ou autre, par exemple une corde, une bande, etc. La taille de la piste et sa disposition doivent rester inchangées tout au long de la compétition.

Les exercices doivent être réalisés dans une zone libre de toute entrave. La piste doit être accessible aux conducteurs présentant un handicap ou à mobilité réduite.

2.2 VIDÉOS ET PUBLICATION DU TIRAGE AU SORT DE L'ORDRE DE PASSAGE

Le tirage au sort de l'ordre de passage du tour de qualification (jour 1 HTM, jour 2 Freestyle) et de la finale (jour 3) doit être filmé et ensuite publié sur une plateforme facilement accessible à tous les participants (comme YouTube ou Vimeo, ou via une vidéo publiée sur le site internet dédié à la compétition).

Pour les concurrents qui ont deux performances sur une même journée (par ex., 2 chiens pour les qualifications ou un chien dans chaque finale, ou tout autre combinaison possible), il faut garantir une pause d'au moins 5 performances d'autres chiens.

2.3 FEUILLES DE POINTS

Les feuilles de points seront remises aux concurrents.

3. RÈGLES GÉNÉRALES, DISQUALIFICATIONS, FEUILLES DE POINTS

3.1 RÈGLES GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONDUCTEURS

Les participants se montreront toujours polis envers les juges, les bénévoles et les autres participants. Tout langage ou comportement inapproprié avant, pendant ou après la compétition mènera à la disqualification de la compétition et/ou à l'exclusion de l'événement.

Le conducteur peut accéder à la piste après y avoir été autorisé par le chef de jury.

3.1.1 Accompagnement musical

La durée de l'accompagnement musical ne doit pas dépasser 4 minutes. Si ce temps est dépassé, des points seront déduits. Si le dépassement est de plus de 15 secondes, on éteindra la musique et le concurrent sera disqualifié.

Si la musique s'interrompt pendant une routine, il faut offrir au concurrent l'opportunité de terminer sa performance. L'accompagnement musical de secours du conducteur peut être utilisé, si cela s'avère susceptible de régler le problème. Les juges poursuivront leur notation à partir du moment où la musique s'était interrompue.

Si la musique s'interrompt pendant une routine, le conducteur peut décider de ne pas terminer sa routine et d'être jugé seulement sur la partie de la routine qu'il a présentée avant l'arrêt de la musique.

Si régler les problèmes techniques prend trop de temps, les juges peuvent décider de faire sortir le conducteur de la piste et de l'y rappeler ultérieurement. Dans ce cas, les juges informeront le concurrent de la manière de procéder.

Les juges peuvent également renvoyer l'équipe si l'accompagnement musical ne se lance pas du tout.

Le conducteur indique clairement quand l'accompagnement musical peut être lancé.

La routine débute au moment où l'accompagnement musical commence et se clôture lorsqu'il s'interrompt. Tant le chien que le conducteur doivent se trouver à l'intérieur de la piste durant toute la performance.

En compétitions internationales et championnats du Monde/de Section **de la FCI**, les routines ne doivent pas dépasser 4 minutes.

3.1.2 Installation et enlèvement des accessoires

Installer et retirer les accessoires ne doit prendre que 3 minutes au total (2 x 1,5 minutes). Si ce délai est dépassé, il y aura disqualification. Le temps est contrôlé par un commissaire de piste, qui informe les juges en cas de dépassement.

3.1.3 Laisse

Le port de la laisse est toujours interdit sur la piste.

Si possible, l'organisateur doit prévoir une piste d'échauffement séparée, où le chien suivant peut se préparer seul.

La laisse est confiée au commissaire de piste avant d'entrer sur la piste.

3.1.4 Signaux

Des signaux peuvent être donnés par la voix, à l'aide de gestes et/ou du langage corporel. Le chien doit à tout moment être réactif au conducteur. Le nombre de signaux importe peu, tant qu'un travail d'équipe homogène est maintenu tout au long de la routine.

3.1.5 Accompagner le chien pour entrer/sortir de la piste

Pour entrer/sortir de la piste, le conducteur peut porter le chien dans ses bras. Il est interdit de transporter le chien dans un accessoire. Avant le début de la routine, le chien doit être déposé à terre et il doit prendre la position de départ volontairement. Si à la fin de la routine, la position finale se situe sur le conducteur (bras, dos, jambes, etc.), le chien doit d'abord se retrouver sur le sol avant d'être emmené hors de la piste.

3.2 DISQUALIFICATION

Les motifs suivants mènent à la disqualification :

- Participation d'un conducteur ou d'un chien différent de ceux qui avaient été inscrits.
- Tentative d'induire les juges en erreur.
- Tricherie.
- Violation du règlement de dopage.
- ***Amener sur la piste de la nourriture ou d'autres objets de motivation (par ex., jouets, clickers, etc.).***
- Le chien n'est plus sous contrôle et quitte la piste. Si le chien sort des limites de la piste sans faire exprès, mais continue à travailler, des points seront déduits.
- Le chien urine ou défèque sur la piste.
- Si le conducteur **transforme explicitement** sa routine **en** un exercice d'entraînement (la musique se poursuivra jusqu'à la fin)

- Aucune forme de sévérité (verbale ou physique) ne sera tolérée.
- Le chien attaque un congénère ou une personne, dans les infrastructures de la compétition ou sur la piste.
- Sur la piste, le chien porte une laisse.
- Double présentation – assistance en dehors de la piste
- Toucher le chien afin de le contrôler. Le conducteur ne peut initier le contact : tout contact doit être à l'initiative du chien.

Toute autre violation du présent règlement peut mener à la disqualification.

Le chef de jury, après en avoir discuté avec les autres juges, notifiera la disqualification. Si la routine n'est pas terminée, on arrêtera la musique. Le conducteur sera prié de se rendre jusqu'à la table des juges pour prendre connaissance de leur décision quant à la suite des événements. La décision sera annoncée au conducteur par le chef de jury.

3.3 POINTS

Ces règles doivent être respectées en compétitions internationales et en championnats du Monde/de Section [de la FCI](#).

3.3.1 Présentation

Présentation
maximum 9 points
Coopération
Fluidité
Réactivité
Commandes/signaux
Présentation de la journée
Exécution correcte des mouvements

Déductions possibles pour cette section : aboiement excessif.

3.3.2 Contenu

Contenu
maximum 9 points
Mise en évidence du chien
Structure de la routine
Utilisation équilibrée de la piste
Utilisation de la totalité de la piste (selon la taille du chien)
Nombre de mouvements approprié : la routine est intéressante, mais pas trop chargée
Variété des mouvements
Difficulté des mouvements individuels
Transitions/Enchaînements, pas une série de mouvements séparés

Déductions possibles pour cette section : Nombre incorrect de mouvements en freestyle ou en heelwork (durée de l'accompagnement musical trop longue, le chien a été habillé, accessoires peu ou pas utilisés).

3.3.3 Interprétation artistique

Interprétation musicale
maximum 9 points
Visualisation du concept
La musique convient au rythme du chien et au schéma des mouvements
Notation de la musique
Mouvements appropriés du conducteur : ses mouvements doivent mettre la performance du chien en évidence
La routine traduit les émotions évoquées par la musique
Utilisation correcte de la musique

Déductions possibles pour cette section : les accessoires n'ont aucune connexion avec le thème, la routine ne convient pas à un public familial.

3.3.4 Bien-être animal

Bien-être animal
maximum 3 points
La routine met bien en évidence les caractéristiques du chien (race, personnalité, aptitudes physiques et mentales, etc.)
Santé et sécurité du chien
Partenariat

Déductions possibles pour cette section : travail inapproprié du conducteur, utilisation irréfléchie des accessoires.

3.3.5 Égalité en Compétition "Individuelle"

Égalité dans les 11 premières places (les 11 premiers chiens sont à égalité) : il est demandé de trouver une distinction appropriée pour éviter ce cas de figure. Pour les chiens classés à des places inférieures, la distinction n'est pas nécessaire.

Si deux ou plus de chiens sont à égalité **dans les 11 premières places**, le chien ayant obtenu le plus de points en 'bien-être animal » sera le vainqueur. S'il y a encore égalité, les deux chiens sont tous deux placés ex aequo.

Si, dans la finale, 2 ou plus de chiens sont à égalité en première place, le score octroyé par le chef de jury pendant la finale prévaut.

3.3.6 Égalité en Compétition "par équipe"

Heelwork to music :

Si deux équipes sont à égalité, l'équipe ayant obtenu le plus de points en 'Bien-être animal » sera l'équipe gagnante.

S'il y a encore égalité, l'équipe ayant obtenu le plus de points en "Contenu" sera l'équipe gagnante.

S'il y a encore égalité, l'équipe ayant obtenu le plus de points en "Présentation" sera l'équipe gagnante.

S'il y a encore égalité, l'équipe ayant obtenu le plus de points en "Interprétation artistique" sera l'équipe gagnante.

Freestyle :

Si deux équipes sont à égalité en compétition "Freestyle", l'équipe ayant obtenu le plus de points en "Bien-être animal" sera l'équipe gagnante.

S'il y a encore égalité, l'équipe ayant obtenu le plus de points en "Présentation" sera l'équipe gagnante.

S'il y a encore égalité, l'équipe ayant obtenu le plus de points en "Contenu" sera l'équipe gagnante.

S'il y a encore égalité, l'équipe ayant obtenu le plus de points en "Interprétation artistique" sera l'équipe gagnante.

3.3.7 Scores des tours de qualification et des finales

Pour les équipes s'étant qualifiées pour les finales dans leurs catégories respectives, l'on tient compte des deux scores obtenus (tour de qualification et des finales) afin de déterminer leur place dans la classification finale de leur catégorie : les scores des tours de qualification et des finales sont additionnés et utilisés pour déterminer la place dans le classement.

4. HEELWORK TO MUSIC & FREESTYLE

4.1 HEELWORK TO MUSIC

Une routine de "Heelwork to Music" (HTM) doit inclure un minimum de 75 % de mouvements de HTM et un maximum de 25 % de mouvements en Freestyle. Le chien ne peut s'éloigner de plus de deux mètres du conducteur et ce, tout au long de la routine.

4.1.1 Définition de la Position « idéale » en Heelwork

La distance entre le chien et le conducteur est constante et ne dépasse pas les 15 cm. Ni le chien, ni le conducteur ne doivent entraver les mouvements du partenaire. Le chien doit toujours s'adapter au pas et à la direction du conducteur. Il est souhaitable que le chien reste parallèle dans toutes ses positions, ne se déplaçant que sur une ligne, sauf s'il s'agit de mouvements latéraux. Si la distance entre le chien et le conducteur dépasse les 50 cm, l'on considère qu'il s'agit de Freestyle. Il n'est pas souhaitable de voir le chien traîner ou s'empresser. La distance est mesurée de l'endroit le plus proche du conducteur à l'endroit le plus proche du chien. Le chien doit se déplacer sur ses quatre pattes. Il doit se sentir aussi à l'aise en travaillant à la gauche qu'à la droite du conducteur. Sa manière de se déplacer doit être naturelle.

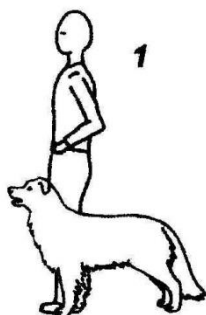
4.1.2 Difficulté technique

La difficulté de la routine ne réside pas dans le nombre de positions ; elle réside dans la diversité des changements de direction et d'allure. Les changements de position traduisent la capacité du chien à trouver les positions de manière indépendante.

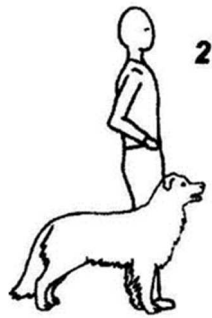
4.1.3 Positions en Heelwork to Music

Le conducteur choisit ses positions dans la liste suivante :

1: L'épaule droite du chien est parallèle et proche de la jambe gauche du conducteur (côté gauche).



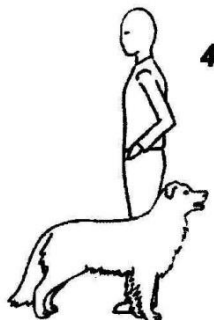
2: L'épaule gauche du chien est parallèle et proche de la jambe droite du conducteur (côté droit).



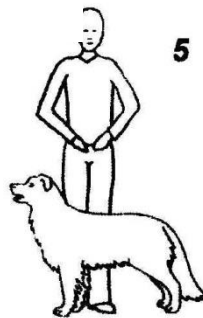
3: L'épaule droite du chien est parallèle à la jambe droite du conducteur. Le regard du chien est tourné vers le conducteur (côté droit inversé).



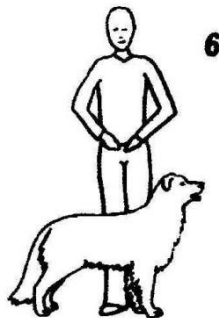
4: L'épaule gauche du chien est parallèle à la jambe gauche du conducteur. Le regard du chien est tourné vers le conducteur (côté gauche inversé).



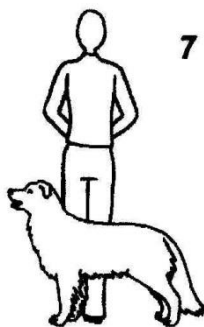
5: Le chien se tient debout, de côté, devant le conducteur, son flanc droit à côté de l'avant du conducteur. L'épaule droite du chien se situe à hauteur de la jambe droite du conducteur, indifféremment à l'intérieur ou à l'extérieur de sa jambe droite.



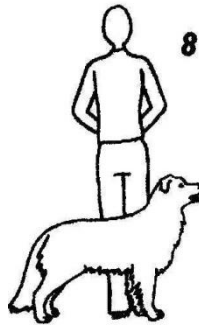
6: Le chien se tient debout, de côté, devant le conducteur, son flanc gauche à côté de l'avant du conducteur. L'épaule gauche du chien se situe à hauteur de la jambe gauche du conducteur, indifféremment à l'intérieur ou à l'extérieur de sa jambe gauche.



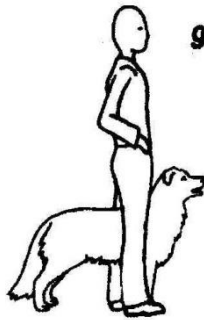
7: Le chien se tient debout derrière le conducteur, son épaule droite à côté de la jambe gauche du conducteur.



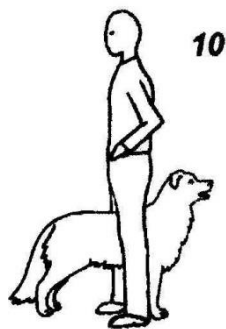
8: Le chien se tient debout derrière le conducteur, son épaule gauche à côté de la jambe droite du conducteur.



9: Le chien se tient entre les jambes du conducteur, le regard tourné dans la même direction que celui du conducteur. Ses épaules sont au niveau des genoux du conducteur.



10: Le chien se tient entre les jambes du conducteur, le regard tourné dans la direction opposée à celle du regard du conducteur. Ses épaules sont au niveau des genoux du conducteur.



4.2 FREESTYLE

Une routine de "Freestyle" doit inclure un minimum de 75 % de mouvements de Freestyle et un maximum de 25 % de mouvements en HTM. Tous les mouvements sont autorisés, sauf ceux de nature à mettre le chien en danger.

4.2.1 Difficulté technique

Le freestyle « idéal » se compose d'une grande variété de différents types de figures. Celles-ci doivent être incorporées dans la routine avec fluidité, en suivant les variations de la musique.

5. TITRES DE CHAMPION INTERNATIONAL DE LA FCI

L'éligibilité relative au titre de Champion International de la FCI est décrite dans le Règlement du Championnat international de la FCI.

5.1 CERTIFICAT INTERNATIONAL DE DOG DANCING FREESTYLE (FS) DE LA FCI (FCI-CACID FREESTYLE)

On attribue au chien gagnant en classe internationale freestyle le CACID de la FCI Freestyle, s'il obtient plus de 75% (6,75 p / 2,25 p) de la note maximale pouvant être obtenue dans chacune des 4 sections (présentation, contenu, interprétation artistique et bien-être animal). On attribue au second chien classé la réserve CACID de la FCI Freestyle, s'il a obtenu plus de 75% (6,75 p / 2,25 p) de la note maximale pouvant être obtenue dans chacune des 4 sections (présentation, contenu, interprétation artistique et bien-être animal).

Une rosette doit être remise au chien ayant obtenu le CACID de la FCI Freestyle et à celui ayant obtenu la réserve CACID de la FCI Freestyle. Si possible, les mentions « CACID de la FCI Freestyle » et « réserve CACID de la FCI Freestyle » doivent figurer sur la rosette.

5.2 CERTIFICAT INTERNATIONAL DE DOG DANCING HEELWORK TO MUSIC (HTM) DE LA FCI (FCI-CACID HEELWORK TO MUSIC)

On attribue au chien gagnant en classe internationale HTM le CACID de la FCI Heelwork to music, s'il obtient plus de 75% (6.75 p / 2.25 p) de la note maximale pouvant être obtenue dans chacune des 4 sections (présentation, contenu, interprétation artistique et bien-être animal). On attribue au second chien classé la réserve CACID de la FCI Heelwork to music, s'il a obtenu plus de 75% (6.75 p / 2.25 p) de la note maximale pouvant être obtenue dans chacune des 4 sections (présentation, contenu, interprétation artistique et bien-être animal).

Une rosette doit être remise au chien ayant obtenu le CACID de la FCI Heelwork to music et à celui ayant obtenu la réserve CACID de la FCI Heelwork to music. Si possible, les mentions « CACID de la FCI Heelwork to music » et « réserve CACID de la FCI Heelwork to music » doivent figurer sur la rosette.

**5.3 TITRE DE CHAMPION INTERNATIONAL DE DOG DANCING HEELWORK TO MUSIC DE LA FCI
“FCI-C.I.D.(HTM)” ET TITRE DE CHAMPION INTERNATIONAL DE DOG DANCING
FREESTYLE “FCI-C.I.D. (FS)”**

(Voir Règlement du Championnat international de la FCI)

Ce règlement a été rédigé en anglais. En cas de litige, la version anglaise fait foi.

Ce Règlement a été approuvé par le Comité Général de la FCI à Paris, en avril 2017.

Les modifications en gras et italique ont été approuvées par le Comité Général de la FCI à Zurich, en février 2020.

Les modifications en gras et bleu ont été approuvées par le Comité Général de la FCI pendant sa réunion en ligne du 4 septembre 2020.